



Attendu le mardi 31, le verdict du Tribunal arbitral du sport (TAS) a finalement été reporté au 30 juin 2022.

En effet, c'est le 31 mai que le Tribunal arbitral du sport (TAS) devait rendre son verdict dans l'affaire opposant Pierre Ndjili et compagnie à la Fécafoot.

Un verdict qui, selon des analystes experts, devrait confirmer la sentence de la Chambre de Conciliation et d'Arbitrage (CCA) du Comité national olympique et sportif du Cameroun qui s'était prononcée en faveur de l'annulation de ce processus électoral qui a porté Samuel Eto'o à la tête de la Fécafoot, contesté par des membres de l'assemblée générale de 2009.

La sentence est donc attendue dans un mois,. Le TAS a longtemps signifié que seule l'Assemblée Générale de 2009 est habilitée à adopter les nouveaux textes de la Fécafoot.

On ne perd rien à attendre